



# FORMER A LA REDACTION DE SIGNALEMENT

Atelier 1  
29 mai 2019

# LES FORMATIONS DE L'ACADEMIE D'AMIENS

Equipe académique « Valeurs de la République » de l'Académie d'Amiens pluri catégorielle, impliquée.

Historique local avec des affaires médiatisées: L'affaire des foulards de CREIL (1989)

Volonté académique de former et informer les chefs d'établissement

Territoire de 10 bassins d'Education et de Formation

Une formation par bassin entre mars 2019 et juin 2019

Binôme IA IPR + chef d'établissement

# DES CONSTATS

Affaires traitées depuis un an:

- Retard de signalement d'une affaire
  - Mauvaises réponses
  - Exploitation de la situation par les élèves et leur famille
- Éléments pas suffisamment factuels
  - Rapports mal écrits, inexploitable
  - Problèmes en particulier pour les faits de racisme
- Réticences des chefs d'établissement
  - Pour la gestion et le suivi des affaires
  - Peur de « créer » des problèmes

# DIFFICULTÉS DU SIGNALEMENT

Méconnaissance des notions liées à la laïcité, la radicalisation

Difficulté d'identification et de perception

Méconnaissance du fait religieux

Volonté de ne pas stigmatiser les élèves

Utilisation maladroite de supports pédagogiques en classe

# OBJECTIFS

Informer sur les nouvelles procédures de signalement

Mais aussi....

Nécessité d'avoir un langage commun

Eviter les interprétations personnelles

Replacer le cadre des définitions de base

Rappeler les textes

Refonder les connaissances

# INTRODUCTION

Présentation de l'équipe académique et de ses missions

Rappel de la mission confiée à l'école sur les valeurs de la République

*« Dans l'Ecole de la République, aucune atteinte aux valeurs de la République ne doit rester sans réponse »*

J-M Blanquer, Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse.

Rappel de la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations de fonctionnaires

# RAPPEL TEXTES

## Le cadre réglementaire

- constitution 1958
- Loi du 9 décembre 1905 de séparation des églises et de l'Etat
- Loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires (20 avril 2016)
- Référentiel de compétences des enseignants
- Socle commun, parcours citoyen, programme EMC

# NECESSITE DE COMMUNIQUER

Quelle information donner? A quel moment? A qui? Par qui?

Points de vigilance à avoir avec certains personnels (contractuels, AED, agents,...)

Rappeler le rôle des instances: CVL, CESC, CVC, ...

Comment communiquer avec les parents?

Comment signaler? Qui signale?

# PROJETS DE FORMATION

Pour les jeunes enseignants (et les autres...)

Année 2019/2020: Module sur les écrits professionnels, la rédaction de rapports factuels (ESPE)

Pour les chefs d'établissement

- Poursuite des formations en bassin
- FIL dans les établissements impliquant TOUS les personnels